

Assemblée générale du mercredi 14 juin 2023
Rapport moral de M. Harsen Bouacha, Président,
relatif à l'année 2022/2023

Mesdames, Messieurs, Chers amis et adhérents,

Avant de commencer la lecture de ce rapport, Harsen Bouacha propose que nous fassions le Tchallot Kyongnye du Taekwondo.

Les adhérents sont à nouveau réunis pour notre Assemblée Générale annuelle « grand'messe » diront certains, « encore un pot » penseront d'autres, peu nombreux je l'espère, moment privilégié de dialogue et d'échange en retiendront le plus grand nombre, du moins j'en prends le pari maintenant. Et je m'efforcerai qu'il en soit ainsi.

Je tiens tout d'abord à vous remercier tous pour votre présence ici aujourd'hui. Par votre nombre, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association. Vous savez que ce n'est que sur vous qu'elle peut compter.

L'an dernier, lors de la dernière assemblée générale, Le CTS Taekwondo ne comptait que trois adhérents à jour de leur cotisation, aujourd'hui nous atteignons le chiffre de 80, soit une progression de 2600 %.

Afin de ne pas laisser s'endormir le CTS Taekwondo, de rechercher des forces nouvelles, d'assurer également, et ce point n'est pas à dédaigner, un apport de ressources nouvelles, nous avons décidé, l'an passé, de lancer une vaste campagne d'adhésion.

Nos efforts ont été couronnés de succès, puisque 60 nouveaux adhérents, qui n'avaient jamais pratiquer notre discipline, nous ont rejoint, certains étant même devenus des « combattants » passionnés par leur découverte d'horizons nouveaux. Allant même au-delà des orientations de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a décidé, au cours de l'année, de recontacter les anciens pratiquants et à là aussi obtenu un peu de succès. Les deux exemples qui m'ont le plus marqué sont Gabriel Quagliotti qui a déjà obtenu le DAC et prépare activement la ceinture noire d'une part, et Pascal Cotte qui s'est décidé a commencé les entraînements cette année.

Instruit par l'expérience, je proposerai au Conseil d'Administration de veiller, de temps à autre, et sans être importun, à reprendre cette campagne en direction des anciens.

Je remercie aussi tout particulièrement mon trésorier, devenu Vice-Président au Relations Publiques, qui a géré une campagne marketing pro-active qui a conduit notre association à un succès jusqu'à ce jour inconnu dans notre ligue selon les dires de son président Francis Serrano.

Je me suis aussi engagé, avec les membres du Bureau Permanent, à entretenir des relations cordiales avec les élus de la mairie de Sillans, des mairies avoisinantes comme Le-Grand-Lemps, St-Geoirs ou La-Frette, avec notre EPCI, notre département et notre région. A ce stade je tiens à remercier notre député Yannick Neuder, le Maire de Sillans André Gay et le Président du Département Jean-Pierre

Barbier. Si vous me retémoignez votre confiance et si l'année 2023/2024 commence correctement, je conférerai, en votre nom à Yannick Neuder, le titre de membre d'honneur (art 6) du CTS Taekwondo en novembre afin de pouvoir lui remettre ce titre lors de la remise des grades du club en décembre 2023. Cette nomination est sujette à l'acceptation de la délibération concernant la délégation de pouvoir de l'AG au CA, afin de ne pas avoir à convoquer une AG extraordinaire (art 16) début novembre 2023.

Dans le domaine de nos activités proprement dites, nous avons développé le club CTS et proposons maintenant cinq entraînements hebdomadaires à Sillans et St Etienne de St Geoirs et, en partenariat avec le Dragonteam Taekwondo de Voiron, dix entraînements optionnels à Voiron et Chirens à partir de 2023/2024. De nouveaux entraînements sont aussi prévus à Le-Grand-Lemps où l'accueil de la Mairie a été très chaleureux.

L'an prochain nous participerons aux championnats de région et je laisse cette primeur à la Présidente du Comité Technique qui va présenter le rapport sportif de façon plus concrète et plus vivante, et avec la foi et la vigueur des valeurs du Taekwondo. Elle vous listera aussi des indications sur les difficultés rencontrées). Enfin, vous n'êtes pas sans savoir qu'un groupe de travail composé du CTS, du JCC et du AACSA ont émis l'idée d'organiser une soirée des arts martiaux à La Côte-Saint-André. Cette soirée est destinée avant tout, du moins c'est ainsi que nous l'avions compris, à renforcer les liens entre tous et apparaître sur la place publique. Dans l'attente de sa concrétisation et du soutien de l'EPCI, nous serons présents à Voiron avec le Dragonteam d'une part et à Le-Grand-Lemps d'autre part. En 2023/2024 nous devons concrétiser notre projet associatif dont une première mouture va vous être présentée.

Depuis notre dernière Assemblée Générale du 06/09/2022, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois les 28/11/2022, 16/01/2023 et 11/05/2023. Le bureau s'est lui réuni de manière formelle ou informelle une fois par mois pour discuter les affaires courantes. Je propose de convoquer la prochaine AG ordinaire en janvier 2024 afin que vous puissiez donner le quitus de gestion conformément à nos statuts.

Un travail important a été effectué par le Bureau Permanent sur nos statuts afin de promouvoir la citoyenneté des jeunes et j'espère que cette Assemblée Générale validera notre proposition.

Je reviens aussi sur le rôle du passeport sportif fédéral (article 8 du RI de la fftda) et précise qu'à partir de la saison 2023/2024 il sera exigé lors des passages de ceinture et entraînements spéciaux (combats ou Pomsés).

Je remercie Anja qui a assuré le poste de secrétaire et qui quitte le Conseil d'Administration conformément à nos engagements statutaires (art. 11) puis qu'elle conserve la Présidence du Comité Technique. Je la remercie une deuxième fois dans cette fonction d'Entraîneur Principale puis qu'elle a dispensée bénévolement 250 H de cours durant cette première année. Je la félicite enfin pour l'obtention de son diplôme professionnel de CQP qui permet au club de prétendre maintenant au CTS Taekwondo de prétendre au niveau trois de la labellisation. Pour info aucun club de l'Isère n'est labélisé niveau trois en 2024 !

En tant que Président je remercie aussi tous les bénévoles qui ont permis au club de se développer et encourage tous les adhérents à faire notre publicité de bouche à oreille.

Voilà l'essentiel des informations que je devais vous communiquer.

Fait à Sillans le 14 juin 2023



Harsen Bouacha
Président du CTS

CTS TAEKWONDO
385 Rue de la République
38590 SILLANS - CL380885
taekwondo38@outlook.fr



Anja Giraud
Secrétaire du CTS